

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTRE DE L'INDUSTRIE
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 - KIGALI

Minimark

Kigali, le **30 JUIN 1986**

N° **1453** /08.03/86...

03 / 7 88

A traiter par

Date entrée : **30-6-86**

N° Classement **12723/08.3**

Monsieur le Directeur de la Caisse
Centrale de Coopération Economique
au Rwanda
60, Rue du Commerce
B.P. 1014
KIGALI.

Référence :

Objet :

Monsieur le Directeur,

Référence faite à votre lettre D516 du 18 juin 1986, j'ai l'honneur de vous annoncer que je n'ai aucune objection à ce que Mme NOWAK, Chef de Division des Etudes Générales à la Caisse Centrale, en collaboration avec Monsieur COLLOMBON, Directeur de l'Institut Technologique d'Appui au Co-développement, réalise, du 7 au 21 octobre 1986, une étude sur le secteur de l'Artisanat rwandais. Je vous signale également que les termes de référence, élaborés par Mme NOWAK, sont acceptables.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT

Mathieu NDIRIRA

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise **KIGALI.**
- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération **KIGALI.-**



REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTRE DE L'INDUSTRIE
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 - KIGALI

A traiter par
Date entrée : 30.6.86
N° Classement 12721/86

Minimark
Kigali, le 27 JUIN 1986
N° 1449 /08.03/86
032
7

Monsieur le Directeur Général de la
Banque Rwandaise de Développement
KIGALI.

Référence :

Objet :

Monsieur le Directeur Général,

Référence faite à la lettre n° 1048/07.02/02/86 m'adressée par le Ministre des Finances et de l'Economie en date du 7 Avril 1986 et dont une copie vous a été réservée, j'ai l'honneur de vous demander de me communiquer le solde du reliquat des Fonds pour l'Etude Globale des PME, octroyés au Gouvernement rwandais par la Banque Mondiale pour l'étude globale des PME. Ce reliquat doit servir au recensement exhaustif des PME.

En collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, suivant la hauteur du reliquat de ce fond, nous pourrions concomitamment faire l'inventaire des activités productives non agricoles suivant la décision prise par le Président de la République Rwandaise lors de Sa visite à L'Université de NYAKINAMA.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
Mathieu NGIRIRA.

Copie pour information à :

- ✓ - Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise KIGALI.
- Monsieur le Ministre des Finances et de l'Economie KIGALI.
- Monsieur le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif KIGALI.-

